



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**France Relance :  
8 premiers lauréats de l'appel à projets  
pour la structuration de filières agricoles et agroalimentaires**

Paris, le 13 avril 2021

**Dans le cadre de l'appel à projets structuration de filières agricoles et agroalimentaires du plan France Relance, 8 premiers lauréats viennent d'être désignés pour un montant de subventions de plus de 7 millions d'euros. Ces projets portés par plusieurs maillons d'une même filière apportent des réponses collectives à des enjeux économiques et environnementaux spécifiques à un secteur. France Relance soutient l'investissement dans ses projets alliant compétitivité, transition agroécologique et création de valeur et d'emplois.**

Avec 45 millions d'euros consacrés à cette mesure, le plan France Relance accompagne la construction et la réalisation de projets collectifs de structuration de filières agricoles ou alimentaires impliquant plusieurs acteurs. Les projets financés allient gain de compétitivité, accompagnement de la transition agro-écologique et meilleure rémunération de chaque partie prenante, notamment des agriculteurs.

Cette mesure vient prolonger et amplifier les dispositifs d'appel à projets de structuration de filières déjà existants, en permettant :

- **des investissements immatériels** (études, ingénierie de projet, assistances techniques, conseils externes...)
- **des investissements matériels** (fabrication de prototypes, construction d'atelier, création de ligne de production et de transformation, matériel de robotisation...)

Accessible depuis le mois de décembre, ce dispositif désigne **une première vague de 8 lauréats, pour un montant global de subventions de plus de 7 millions d'euros**. Une deuxième vague sera annoncée en juin.

Parmi les premiers lauréats, voici plusieurs exemples :

- **Deux projets de la filière tomates françaises d'industrie en Provence Alpes Côte d'Azur**  
Pour répondre à la demande grandissante du marché français en tomates longue conservation, les deux porteurs de projets sélectionnés (Le Panier Provençal et Louis Martin Production) vont déployer de nouvelles lignes de conditionnement financées par le plan France Relance. Elles permettront d'optimiser le rendement de la filière, de segmenter davantage la production sur des produits de qualité et de relocaliser partiellement ces activités.
- **Le projet ATELEL de la coopérative agricole SCEBOG en Guyane**  
Afin d'améliorer l'autonomie alimentaire du quartier prioritaire de la ville de Soula à Macouria (Guyane), la coopérative agricole SCEBOG ambitionne la construction d'un atelier de découpe et de transformation de viande de qualité issue de circuits courts. Grâce au plan France

Relance, ce projet sera financé et pourra, ainsi, entraîner des bénéfices pour les producteurs et les consommateurs locaux.

- **Le projet 110 Bourgogne en Bourgogne-Franche-Comté**

Avec la volonté de développer d'ici un an une filière blé de qualité, les porteurs de ce projet cherchent à sécuriser et valoriser la production des agriculteurs locaux. Leur action vise à répondre aux impératifs de performance économique et de sécurité sanitaire du grain, tout en développant de nouvelles techniques de stockage sans insecticides. Avec le plan France Relance, ils pourront investir dans des silos de proximité situés en zone intermédiaire.

La liste complètes des huit premiers lauréats est consultable en annexe.

Le dispositif reste ouvert et mobilisable auprès de FranceAgriMer. Pour déposer un dossier, les candidats sont invités à suivre [ce lien](#).

## Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tel : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis, rue de Varenne

75007 PARIS

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

@Min\_Agriculture

## **ANNEXE - Liste des huit premiers lauréats :**

- ATELEL (Guyane) – *filière ruminants*
- EVALAP (France entière) - *filière cunicole*
- SENSORIEL (Centre Val de Loire) – *productions végétales*
- Le Panier Provençal (Provence Alpes Côte d'Azur) – *filière fruits et légumes*
- 110 Bourgogne (Bourgogne Franche Comté) - *filière grands cultures*
- Louis Martin Production – Filière Tomates Française d'Industrie (Provence Alpes Côte d'Azur) – *filière fruits et légumes*
- CEPTADOR (Hauts de France) - *filière grandes cultures (betteraves)*
- Œufs de nos montagnes (Auvergne Rhône Alpes) - *filière avicole*